



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

13 juillet 2021

Opérations de vaccination, prévention et dépistage autour du 14 juillet en Sarthe

Avec une semaine marquée par la fête nationale du 14 juillet et dans un contexte de reprise épidémique, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Préfecture de la Sarthe poursuivent la vaccination dans le département et rappellent que le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, en cas de positivité, est essentiel.

Un été de mobilisation pour la vaccination

Plus nous vaccinerons, plus la diffusion du virus sera limitée, plus les hospitalisations seront évitées.

Pour faire face à la reprise de l'épidémie, nous disposons du vaccin :

Tous les vaccins disponibles en France protègent contre le variant Delta, **en divisant par 12 son pouvoir de contamination et évitent 95% des formes graves.**

Pour les personnes de plus de 12 ans, la vaccination sera possible cet été près de chez soi, sur son lieu de vacances, avec ou sans rendez-vous, en hyper-proximité (pharmaciens, médecins, associations), pour les personnes les plus éloignées des soins, etc.

Un **appel est lancé aux plus vulnérables** (personnes de plus de 60 ans, en situation de surpoids grave, etc.) à se mobiliser pour aller se faire vacciner.

Malgré la vaccination, le maintien du respect des gestes barrières reste essentiel.

Pass sanitaire

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes

1. **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :
 - 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
2. **La preuve d'un test négatif de moins de 48h** pour l'accès aux grands événements concernés et maximum 72h pour le contrôle sanitaire aux frontières

3. **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant **d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois**

Dès le 21 juillet 2021, le **Pass sanitaire** (pour les plus de 12 ans) **sera étendu à tous les lieux de loisirs et de culture** (parcs d'attraction, spectacle, concert, festival) **rassemblant plus de 50 personnes**

En Sarthe

L'Agence régionale de santé et la Préfecture de la Sarthe invitent les Sarthois de plus de 12 ans à **prendre rendez-vous sans attendre pour se faire vacciner dans un centre de vaccination ou chez un pharmacien, médecin ou infirmier.**

Les professionnels de santé restent mobilisés cet été et les centres de vaccination sont ouverts pendant les vacances.

Pour prendre rendez-vous : www.sante.fr

(Numéro national : le numéro vert 0 800 009 110 (service et appel gratuits) ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h)

Des opérations de prévention sont organisées pour répondre aux questions, diffuser des bonnes pratiques (gestes barrières et vaccination notamment) les :

- **Mardi 13 juillet, sur la base de loisirs à La Flèche** (site de la Monnerie) (l'après-midi sur la base de loisirs et en soirée autour du feu d'artifice et animations.)
- **Mercredi 14 juillet, en matinée dans la commune de Sillé-le-Guillaume** sur le marché et l'après-midi sur le lac du Site Naturel Classé à côté de Sillé le Guillaume
- **Jeudi 15 juillet, en matinée dans la commune de la Suze** sur le marché et l'après-midi sur la base de loisirs de la Gèmerie à Arnage
- **Vendredi 16 juillet, en soirée dans la commune de Précigné** autour du feu d'artifice et animations

Le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, se poursuit

Le dépistage se poursuit en Sarthe cette semaine afin de détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles aient des symptômes ou non, qu'elles aient été exposées à des situations à risque, qu'elles soient cas contact... et ainsi de casser les chaînes de contamination. Il est conseillé de se faire tester en cas de symptômes, en cas d'exposition à risque, mais aussi avant de retrouver ses proches et au retour du week-end.

Sites fixes - Sans rendez-vous :

- **Le Mans - Parc Manceau** (rue du Parc Manceau) : du lundi au dimanche de 9h à 18h ;
- **Le Mans - Pôle Santé Sud** (38 rue de Guetteloup) : du lundi au samedi de 8h à 18h
- **Allonnes** - Centre commercial principal : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Sites fixes - Sur rendez-vous :

- **Laboratoire Laborizon** : consulter le site : www.laborizon-maineanjou.fr
- **Laboratoire Biolaris** : consulter le site : www.biolaris.fr/les-laboratoires-biolaris/sarthe/
- **Laboratoire C+Bio** : consulter le site : www.cplusbio.com

Retrouvez ces informations sur notre site internet : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-les-campagnes-de-depistage-en-pays-de-la-loire>

Tous les lieux de dépistage du département (laboratoires, pharmacies...) sont référencés sur le site www.sante.fr .

Pour freiner efficacement la propagation du virus, nous devons continuer d'utiliser tous les moyens à notre disposition, à savoir le respect des gestes barrières, le déploiement des mesures TAP (tester/alerter/protéger) et la vaccination.

Restons mobilisés : protégeons-nous, protégeons les autres !

Contact presse : Service communication - 06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr / [@ars_pdl](https://twitter.com/ars_pdl)